



Déclaration des élus CGT au CSEC

Jeudi 15 Octobre 2020

M. Trappier,

Les directeurs des établissements de Seclin et d'Argonay font aujourd'hui le tour des usines pour recruter du personnel, afin de répondre à la surcharge actuelle et à venir pour les trois prochaines années.

Monsieur Trappier, la CGT vous demande de freiner le plan de transfert de charges entre établissements, qui est à l'origine de cette situation et qui viendrait encore la dégrader s'il était maintenu pendant les trois prochaines années.

Toujours dans le cadre du plan de transformation, la CGT vous demande d'apporter des précisions sur le calendrier de construction initialement prévu en avril 2022 de la nouvelle usine de Cergy, sur le dimensionnement de l'effectif, sur le périmètre de ses activités, mais aussi sur les aides à la mobilité, inconnues des salariés à ce jour.

Le personnel de l'usine d'Argenteuil, élément essentiel de notre chaîne de fabrication, est soumis à de très fortes pressions sur son avenir. Il est aujourd'hui important que vous rameniez la sérénité et proposiez des perspectives solides à cet établissement et à son personnel.

Répartition des subventions des budgets CSE. Alors que les Français se préparent à affronter la seconde vague de l'épidémie du Covid avec beaucoup d'inquiétude, à la fois pour leur santé et pour l'économie, la CGT souhaite revenir sur la période de chômage partiel que nous avons traversée.

En effet, les budgets CSE des sites de production qui n'ont pu recourir au télétravail vont constater une forte baisse de leur dotation. Baisse liée à la période chômée. La CGT revendique depuis longtemps une répartition plus juste des dotations des budgets des CSE locaux. Ce principe aurait eu la vertu d'amortir un tel déficit, mais il est malheureusement refusé par certains syndicats opposés au partage à parts égales entre les salariés.

La CGT vous demande, en outre, pour cette année, de reconstituer les budgets CSE en équivalent année pleine, pour que les salariés des sites de production ne soient pas, en plus du chômage partiel, lésés une nouvelle fois au niveau des œuvres sociales de leurs établissements respectifs.

DFS est plus fortement impactée par la crise du secteur aérien, que ne l'est Dassault Aviation. C'est pourquoi, les salariés de DFS vous demandent d'évoquer les moyens et la stratégie que vous allez mettre en œuvre afin de traverser cette période difficile. En effet, les interrogations persistent sur les interactions entre DFS et le réseau de stations-services rachetées par Dassault Aviation.

La CGT souhaite conclure cette déclaration en évoquant vos dernières propositions salariales.

Vous avez fait année après année de la participation et de l'intéressement, qui sont forcément aléatoires, des éléments de rémunération qui ont fortement contraint l'évolution salariale du personnel.

Au prétexte, que la participation était élevée pour certain, il fallait se contenter de faibles augmentations.

Aujourd'hui, alors que la situation se retourne, le salaire reprend toute son importance et c'est pourtant le moment que vous avez choisi pour supprimer aux non-cadres l'augmentation générale pour l'année 2020, ainsi que pour réduire drastiquement les augmentations individuelles pour l'année 2021. En effet, la totalité de l'enveloppe proposée sera consacrée aux mesures d'ancienneté et les promotions conventionnelles.

La CGT constate encore une fois que le budget d'augmentation des cadres, même s'il n'est pas fameux, est supérieur de 0,3 % à celui des non cadres, comme tous les ans...

La CGT fait l'amer constat que les non-cadres pâtissent d'une différence de traitement dans votre politique salariale. Cette différence de traitement, désormais une véritable fracture entre les catégories, est le reflet d'un grand manque de reconnaissance et de considération.

Monsieur le Président, la CGT espère que vous avez entendu les revendications que le personnel nous charge de vous transmettre, et que vous saurez y apporter des réponses à même de restaurer sa confiance dans l'avenir et dans ses dirigeants.